



LES CAUSSES  
DU QUERCY

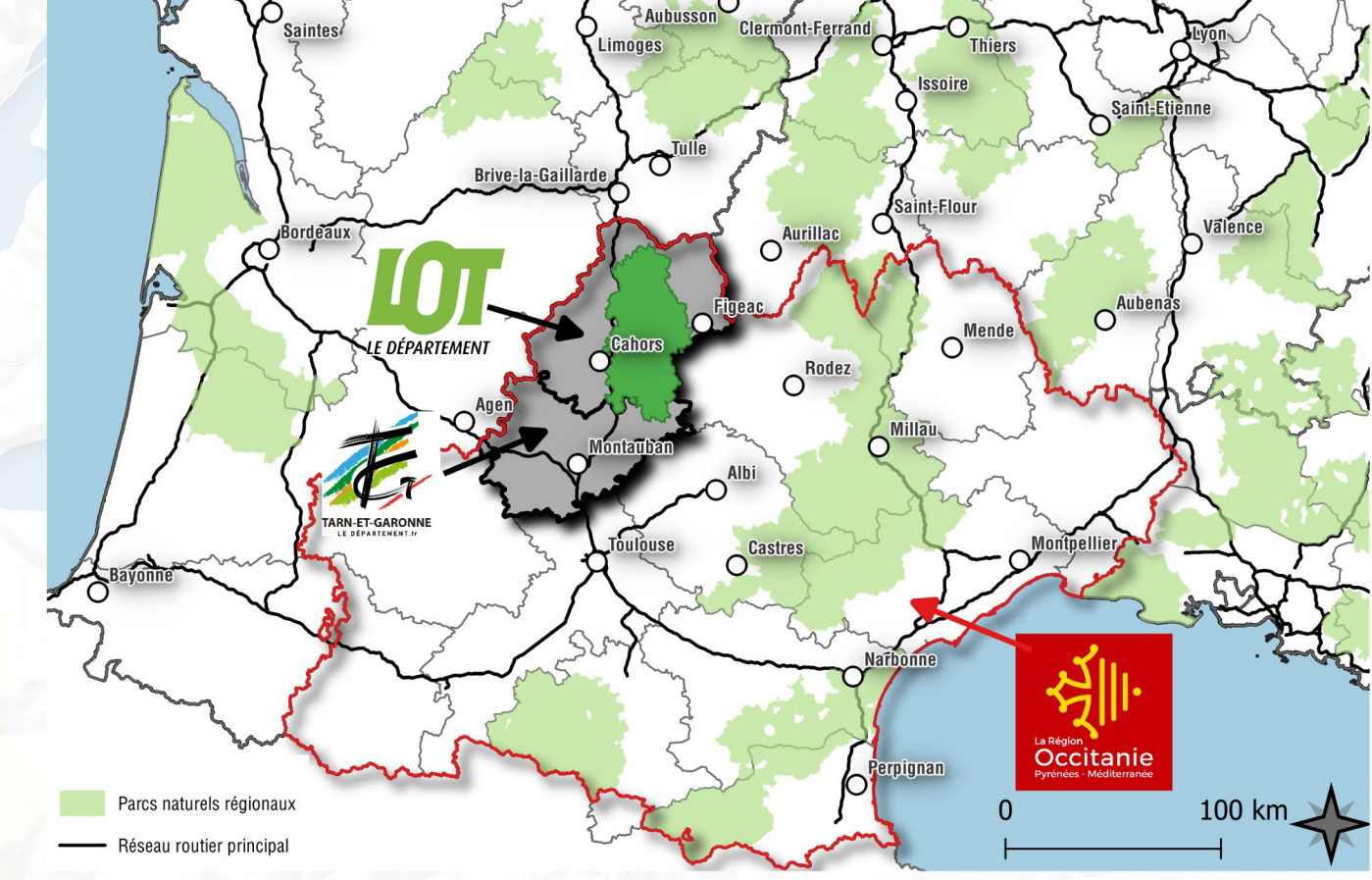
# Parc naturel régional des Causse du Quercy

## Plan de Parc

Charte  
2027-2042

### 1. Plan Principal

Version : Février 2026



Chef lieu de commune  
Commune déléguée

- Cours d'eau principaux
- Limite communale
- Limite du périmètre d'étude de la révision de la Charte
- Limite du périmètre classé (2012-2027)
- Ville porte
- Occupation du sol
- Forêts et bois
- milieux ouverts
- Landes
- Pâturages
- Prairies

#### AMBITION 1 - SAUVEGARDER ET VALORISER ENSEMBLE LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ DE NOS BIENS COMMUNS

##### 1.1 PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE GÉOLOGIQUE ET LA GÉODIVERSITÉ COMME SOCLE DU TERRITOIRE

- Géolites : sensibiliser sur l'impact des activités humaines sur les milieux géologiques (1.1.1)
- Poursuivre la gestion et l'animation de la Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique du Lot (1.1.1)
- Maison de la Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique
- Sites d'accueil et d'interprétation du Parc-Géoparc

##### 1.2 AGRICULTURE COLLECTIVEMENT POUR LA PRÉSERVATION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

- Cours d'eau principaux

##### 1.3 PRÉSERVER ET FAVORISER COLLECTIVEMENT LA BIODIVERSITÉ DES CAUSSES DU QUERCY

- Sites Naturels Majeurs à préserver notamment de :
  - l'implantation de nouveaux projets de production d'énergie collectifs et leurs aménagements
  - la construction de véhicules terrestres motorisés.

##### Sites potentiels\*

- de mise en place d'une protection forte (à étudier au cas par cas)
- d'étude de l'opportunité de mise en place d'une protection forte

##### Eviter les incidences motorisées dans les Sites Naturels Majeurs

- Sites Naturels Majeurs
- Zones tampons des chemins de St-Jacques classés à l'UNESCO
- Sites paysagers remarquables non protégés

##### Réseau routier ayant un impact sur les continuités écologiques

- Autoute
- Routes principales
- Autres routes

##### 1.4 SOUTENIR LES OBJECTIFS DE SOBRIÉTÉ DANS LES STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

###### Structures paysagères à préserver (Carnet de Paysage)

- Vallee humide : assurer du partage de l'eau et maintenir les fonctionnalités écologiques des berges.
- Terrasse : préserver la vocation agricole ou naturelle des terrasses basses.
- Vallee sèche : veiller au maintien de la qualité des sols.
- Dolène : veiller au maintien de la qualité des sols.
- Concise : interdire tout aménagement et préserver les habitats écologiques.

###### Silhouettes villageoises à conforter

- Vallee - éperon : veiller à maintenir un recul entre le bâti et les rebords du causse, et protéger les habitats naturels présents sur les concises.
- Vallee - ravin : veiller à sécuriser les traverses de bourg et à améliorer le confort d'habiter des constructions adossées par un travail sur l'espace public.
- Vallee - étagé : veiller à l'alternance des constructions, en maintenant ce niveau au-dessus des premières terrasses sujettes au risque inondation et en dessous des travers boisés remontant sur les causse.
- Topographie marquée : s'appuyer sur les ruptures géologiques et topographiques pour délimiter strictement les limites du bourg et les interfaces entre les espaces bâtis et les espaces naturels et agricoles.

###### Formes urbaines singulières à étudier

- Bastide : affirmer la trame viaire de la bastide, imposer des alignements stricts du bâti, générer des espaces de jardin en cœur d'îlot et préserver la logique urbaine orthogonale en périphérie du bourg.
- Castlum : élaborer des stratégies de renouvellement urbain en repartant du noyau central ou en assisant ponctuellement sur la trame des faubourgs.
- Village rue : travailler dans l'épaisseur du linéaire urbain afin d'éviter de l'étendre davantage.
- Rural dispersé : maintenir les coupures d'urbanisation et les espaces communs ruraux - couloirs et forêts par exemple.
- Forme hybride : tester toute nouvelle stratégie d'aménagement du bourg sur une étude fine de ses différentes spécificités urbaines.
- Aires urbaines dont les potentialités sont contraignantes au territoire.

##### 1.5 AFFIRMER ET CONFORTER LES MARQUEURS PAYSAGERS DU TERRITOIRE, SON CIEL NOIR ET SON PATRIMOINE BÂTI

- Points fortement lumineux de la trame noire sur lesquels intervenir (communes et zones d'activités)
- Sites paysagers remarquables non protégés

##### Réseau routier : Maintenir le potentiel de découverte du paysage caussenard

- Routes principales
- Autres routes

#### AMBITION 2 - RENFORCER LES CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE VERTUEUX

##### 2.1 SOUTENIR UNE AGRICULTURE DYNAMIQUE ET VERTUEUSE EN SYMBIOSE AVEC SON TERRITOIRE

- Poursuivre et développer l'animation foncière à travers la création/extension de nouvelles Associations Foncières Pastorales sur le territoire (2.1.2)
- Secteurs concernés par une Association Foncière Pastorale

##### 2.2 CONFORTER L'ARTISANAT EN LIEN AVEC LES RESSOURCES ET SAVOIR-FAIRE DU TERRITOIRE

- Carrées : développement de la filière pierre
- Le cas échéant de la bonne réutilisation du site après exploitation et limiter l'industrialisation

##### 2.3 AFFIRMER LE PARC COMME UN TERRITOIRE TOURISTIQUE ENGAGÉ DANS LA SOBRIÉTÉ ET PORTEUR DE SENS

- Sites d'accueil et d'interprétation du Parc-Géoparc
- Géolites aménagés

##### 2.4 ACCOMPAGNER LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU SERVICE DU TERRITOIRE

- Zones d'exclusion d'implantation de nouveaux projets de production d'énergie (2.4.2)
- Sites naturels majeurs
- Zones tampons des chemins de St-Jacques classés à l'UNESCO

##### Structures paysagères à préserver de l'implantation de nouveaux projets de production d'énergie collectifs et leurs aménagements

- Vallee humide
- Terrasse

##### 2.5 SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE EN ASSURANT SA PROMOTION ET EN RENFORCANT LES CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOUTENABLE

- Améliorer et enrichir les connaissances socio-économiques des espaces de vie et de service (interdépendance éco, viabilité éco, profits des entreprises, typologie d'activités, capacité de déploiement...)
- Espace de vie et de service principal
- Espace de vie et de service secondaire

#### AMBITION 3 - AGRICULTURE COLLECTIVEMENT POUR UNE RURALITÉ OUVERTE ET QUI PREND SOIN DE SES HABITANTS

##### 3.1 DÉPLOYER DES OFFRES DE SERVICES ET DE MOBILITÉS ADAPTÉES AU TERRITOIRE ET À SES ÉVOLUTIONS POUR DÉVELOPPER LES ÉQUIPEMENTS DE LA GAMME INTERMÉDIAIRE

- Espace de vie et de service principal
- Espace de vie et de service secondaire

\* les sites potentiels numérotés sont présentés en annexe de la Charte et dans la planche des encarts

Sources : INPN - Muséum national d'Histoire naturelle, IGN (BDTOPO, BD ALTI, COSSE, BD TOPAGE, ROUTE 500), DREAL Occitanie, DRAC Occitanie, Départements du Lot et de Tarn-et-Garonne, Dark Sky Lab, Parc naturel régional des Causse du Quercy - Géoparc mondial UNESCO



0 1:75000 5 km

